

CONSEIL CITOYEN DE TERRE ROUGE

COMPTE RENDU : Lundi 22 juin 2015 – Café Social Terre-Rouge

ORDRE DU JOUR :

- Préambule
- Contrat de Ville : compte rendu groupe de travail « comité de pilotage du contrat de ville »
- Charte – mise en discussion du compte rendu du groupe de travail
- Désignation coordinateur
- Questions diverses

- Présents :

Mmes : BROUSSE Anne, CAGNAC Josette, CAMBE Carole, CHASSAING Claudine, CUMER Cécile, GOUDAL Marie, MAINFRAY Marie-Thérèse, MONMARCHON Danièle

MM : BOURBONNAUD Pierre, CAMBE Jean-Pierre, MANAR Noham, GAILLAT Eric (citescolaire)

- Excusés :

MM : BEDOU Vincent, SENAC Jean-Claude, MANAR Noham

- Institutionnels :

Mmes : RAVERA Stéphanie (Grand Cahors), MATTEACCIOLI BOURRASSET (préfecture)

Contrat de Ville :

→ Stéphanie Ravera, chef de service politique de la ville fait un rapide compte rendu du « comité de pilotage du contrat de ville » du 16/06.

Elle demande ensuite aux membres ayant participé au **sous-groupe de travail** de donner leur impression et de faire part de leurs éventuelles remarques.

Celui-ci était composé de : Mmes Stéphanie Ravera, Carole Cambe, Valérie Plantié, Marie-Claude Goudal, Catherine Guillotin, Claudine Chassaing, Marie Martinez et M. Fabian Soria

Parole de conseiller :

« Il semblerait que les institutionnels (Préfecture) et élus (Grand Cahors, Mairie) prennent en compte l'avis des citoyens par l'entremise du Conseil Citoyen »

Charte :

Examen de la charte, suite à son élaboration par un groupe de travail composé de :

Mmes Brousse, Cumer et MM Bourbonnaud, Cambe, Rouxe

Chaque membre lit un paragraphe qui est ensuite mis en discussion, puis soumis au vote.

M. Gaillat, représentant la cité scolaire Magny / Monnerville, nous fait part de la remarque suivante :

« » Il faut que les mots employés soient précis et mis dans le bon ordre afin de ne pas être interprétés différemment que dans le sens pour lequel il est utilisé »

→ Stéphanie Ravera, chef de service politique de la ville demande si, parmi les participants, certains désirent se présenter comme coordinateur. Celui-ci sera chargé d'établir l'ordre du jour et d'animer les réunions.

Après débat, le poste est attribué à M. Cambe Jean-Pierre.